

COMPLETER MON DOSSIER SUR LE PORTAIL

1. Connectez-vous sur le portail : <https://siouville.portail-defi.net>

2. Rubrique « Mon compte » et « **Suivi des documents** » (dans la rubrique « mes informations ») et **la 3^{ème} bulle « enfants »**

Merci de compléter ou vérifier/rectifier toutes les informations concernant votre dossier



➤ Si les **trois** documents demandés sont validés :
LE DOSSIER EST COMPLET.



➤ Si on vous demande de « charger des documents » :
VOTRE DOSSIER EST INCOMPLET.

→ **La fiche médicale** (renouvelable tous les ans)

Pour info, et afin d'assurer la sécurité et le bien-être des jeunes accueillis, celle-ci est valable 1 an.

1. Retournez sur « mon compte »
2. Cliquez sur le  du dossier de votre enfant.
3. Cliquez sur le 3^{ème} onglet « fiche médicale ». Les informations sont à saisir en ligne ou à recompléter si besoin. Merci de bien indiquer toutes les infos nécessaires
4. Téléchargez la fiche, l'imprimer, la signer, la scanner et la déposer dans « suivi des documents », rubrique fiche médicale



Signature obligatoire

Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer ou de scanner ce document, merci de le remplir en ligne et d'en avertir l'équipe.

→ **Les vaccins** (à refournir à 6 ans après le rappel DTCP)

1. Scannez ou photographiez (de manière claire et lisible) les pages vaccination du carnet de santé de votre enfant.
2. Déposez ce document dans « suivi des documents », rubrique vaccins

Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer ou de scanner ce document, merci d'envoyer par mail les pages de vaccination ou en photo au 06 85 81 04 00

→ **Le coupon acceptation règlement intérieur** (à resigner tous les ans)

Merci de bien lire les règlements intérieurs. Vous y trouverez toutes les modalités du fonctionnement (horaires d'accueils, modalités d'inscriptions, etc...)

1. Retournez sur le menu général.
2. Cliquez sur « Accueil »
3. Cliquez sur « Consulter les documents »
4. Dans la rubrique « **DIVERS** », cliquez sur « Coupon à renvoyer », le télécharger, l'imprimer, le signer, le scanner et le déposer dans « suivi des documents », rubrique coupon règlement.

Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer ou de scanner ce document, merci d'en avertir l'équipe

Nous restons disponibles en cas de dysfonctionnement.